

Bilan 2025 de la prévention et de la lutte contre la fraude à la Caf



Dossier de presse
mai 2026

“ Notre politique de contrôle a permis de détecter plus de 660 cas de fraudes en 2025 ”



En 2025 la Caf de la Loire a versé plus d'un milliard d'euros de prestations aux 154 000 allocataires du département, et doit, dans le cadre d'un système largement fondé sur des déclarations, s'assurer par de multiples actions de contrôles que chaque versement de ces fonds publics correspond aux droits des allocataires.

Près de 330 000 contrôles ont été réalisés par la Caf en 2025. Ces contrôles ont pour but de vérifier la situation des allocataires afin de sécuriser les sommes versées. Lorsque ces contrôles détectent des erreurs, volontaires ou non, ils conduisent à un nouveau calcul des droits qui peut se matérialiser par des indus, c'est-à-dire des sommes trop versées, ou à l'inverse générer des rappels de sommes non perçues par les allocataires. L'an dernier, 20,5 millions d'euros de droits ont ainsi été corrigés à la suite de ces contrôles sachant qu'une part significative de ces corrections intervient avant le paiement des prestations.

Cette politique de contrôle a permis de détecter plus de 660 cas de fraudes en 2025 pour un montant de 6,6 millions d'euros, soit une progression de 10 % par rapport à l'année antérieure.

La Caf applique une politique de sanctions adaptées à la gravité de la fraude, **basée sur le principe que 100 % des fraudes doivent être sanctionnées.** En effet, la fraude, contrairement à l'erreur de bonne foi ou à l'oubli, est caractérisée par l'intentionnalité : le bénéficiaire a l'intention de faire une fausse déclaration ou d'omettre des éléments pour influencer sur le montant de la prestation qu'il demande. En cas de particulière gravité, la Caf engage des poursuites pénales. Cela a concerné 35 situations de fraude l'an dernier.

Christophe Bonnefois, directeur de la Caf de la Loire

3 questions à Franck L'hospital, directeur comptable et financier à la Caf de la Loire



1. Comment s'opère la lutte contre la fraude à la Caf de la Loire ?

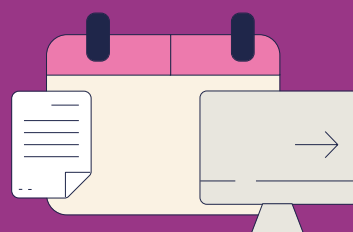
Une part conséquente des situations de fraude est détectée lors des contrôles effectués par la Caf. Il s'agit soit de contrôles réalisés au domicile des allocataires par des contrôleurs assermentés, soit de contrôles sur pièces opérés par la transmission de pièces justificatives.

A la suite de ces contrôles et signalements, les allocataires sont informés des fausses informations détectées et disposent d'un délai pour faire part de leurs observations et précisions.

Une cellule spécialisée traite l'ensemble des dossiers faisant l'objet d'une suspicion de fraude. Ils sont ensuite analysés par une commission interne qui statue sur chacun d'eux et, le cas échéant, fixe la sanction retenue.

2. Quels sont les premiers effets de la solidarité à la source mise en place en mars 2025 ?

Comme l'ensemble des Caf, la Caf de la Loire a mis en place les déclarations de ressources pré-remplies pour les 69 300 bénéficiaires de la prime d'activité et du RSA. Cette simplification des déclarations trimestrielles vise à réduire les erreurs et sécuriser les versements pour les allocataires. En effet, le formulaire de déclaration est prérempli avec leurs revenus en montant net social déclarés par les employeurs et les aides transmises par les organismes de protection sociale (France Travail, Assurance maladie, Urssaf...). En limitant les informations demandées sur les ressources, très exposées au risque d'erreur, la Caf permet de sécuriser les droits versés, de réduire le risque de contrôles répétés pour les allocataires et de cibler les fraudes les plus importantes.



Un an après sa généralisation sur l'ensemble du territoire, 96% des déclarations sont validées sans demande de modification, ce qui témoigne d'une fiabilité élevée des données transmises.

Cette réforme porte l'ambition également de réduire l'intensité de contrôles sur les allocataires bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité par une sécurisation à la source des données.

3. Quels sont les changements opérés sur la méthode de datamining utilisée dans le cadre des activités de contrôle ?

La méthode de datamining est un outil d'aide au ciblage des contrôles que nous réalisons. Elle est utilisée par les Caf pour identifier les dossiers les plus exposés à un risque de trop-perçu élevé. Depuis janvier 2026, les Caf utilisent une nouvelle version de leur modèle de datamining. Deux changements sont intervenus.

Premièrement, l'ancien modèle avait été construit en 2019. Pour l'actualiser, nous avons intégré les évolutions législatives intervenues :

- la hausse de la prime d'activité en 2021
- la mise en place de la déclaration pré-remplie en 2025, dans le cadre de la solidarité à la source, qui change assez fortement la façon de calculer les prestations.

Deuxièmement, ce nouveau modèle a été construit par la Cnaf selon une démarche éthique, qui encadre l'usage des données, renforce la transparence, prévoit un suivi des effets du modèle et vise à limiter les risques de discrimination en s'appuyant sur un comité d'éthique. Ce dernier rassemble des représentants de la Cnaf, des Caf, des experts ainsi que des représentants des usagers.





LES RÉSULTATS EN CHIFFRES DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DE LA CAF DE LA LOIRE EN 2025

Plus de **330 000** contrôles réalisés par la Caf de la Loire en 2025, dont :

PLUS DE
307 000
AUTOMATISÉS



PRÈS DE
12 000
SUR PIÈCES



PLUS DE
1 200
SUR PLACE



20,5 M€

de droits corrigés
par la Caf de la Loire à la suite
des contrôles



663 fraudes détectées
pour un montant de
6,6 M €

100 %

des fraudes
sanctionnées
par des pénalités
(**273 000 €**) ou des
avertissements et des
poursuites

0,65 %

part de la fraude par
rapport à l'ensemble
des prestations
versées





Caf de la Loire
55 rue de la Montat 42000 Saint-Etienne

